

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe de la Licence
Economie Appliquée de l'UFR Économie,
Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ) de
l'Université Alioune Diop de Bambey**

Equipe d'experts:

- **Dr Mamadou Moustapha THIAM: President;**
- **Pr Ndiack FALL: Membre;**
- **Mme Alimatou TAÏROU : Membre.**

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Août 2015

Table des matières

Introduction.....	3
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	5
3. Description de la visite sur site	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup.....	10
5. Points forts du programme	16
6. Points faibles du programme.....	16
7. Appréciations générales du programme	17
8. Recommandations à l'établissement	17
9. Proposition de décision	18
Annexes.....	19

Introduction

La mission d'évaluation du programme de la licence en Économie Appliquée de l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB) rentre dans le cadre de la procédure d'accréditation dudit programme par l'ANAQ –Sup. L'équipe d'évaluateurs s'est rendue le mardi 19 mai 2015 à 09 heures sur le site où elle a été accueillie par le Recteur et le Directeur de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), le Docteur Alassane SY.

Le Chef de la mission a présenté l'équipe et les Termes de référence (TDR) de la mission. Le Recteur après les souhaits de bienvenue a exprimé toute l'importance qu'il accorde à la mission d'évaluation de l'ANAQ-Sup qui cadre avec la dynamique de qualité, crédo de l'UADB.

La mission a tenu une première séance de travail dans la salle de conférence du Rectorat. Ont assisté à cette réunion outre les experts, le Directeur de la CIAQ, le Directeur de l'UFR et deux enseignants du département d'Économie. Le président de l'équipe des experts, après un tour de table de présentation, a décliné les objectifs de la mission. Le rapport d'auto-évaluation a fait l'objet d'échanges approfondis autour de la finalité et du contenu du programme.

L'équipe des experts de l'ANAQ-Sup a reçu des membres du corps enseignant, du Personnel Administratif Technique et de Service (PATS), des étudiants. L'équipe a par la suite effectué une visite des locaux abritant le programme. Pour rappel, le programme est logé dans l'enceinte de l'Université.

En fin de journée, après la visite des salles de classe et de la bibliothèque, la délégation a fait une restitution orale au Recteur et à l'équipe de la direction du programme de la Licence d'Économie Appliquée en tirant les premiers éléments d'appréciation en termes de points forts et d'aspects à améliorer.

La mission d'évaluation externe a pris fin vers 17 h.

Le présent rapport d'évaluation décrit le programme de la licence en Economie Appliquée, l'avis sur le rapport d'auto-évaluation, la visite sur site, avant de présenter l'appréciation du programme au regard des standards de qualité.

1. Présentation du programme évalué

La licence Economie Appliquée est dispensée au sein de l'UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ) de l'université Alioune DIOP de Bambey. C'est une formation à la fois théorique et pratique, obéissant à une logique d'adaptation continue, conformément à la loi n° 2011 05 du 30 Mars 2011 organisant le système LMD (Licence- Master- Doctorat).

✓ Sur le plan théorique,

Le programme permet aux apprenants l'acquisition de compétences idoines sur l'environnement économique et financier, les mécanismes de l'économie nationale et internationale, les politiques économiques dont la régulation économique (leurs enjeux et effets), les calculs économiques à la base des éventuels arbitrages et décisions stratégiques nécessaires au niveau microéconomique comme au niveau macroéconomique. Il intègre la maîtrise d'outils comme la comptabilité, l'informatique, de techniques d'analyse, de collecte pour la résolution des problèmes économiques.

✓ Sur le plan pratique,

Le programme ambitionne de réaliser une parfaite adéquation entre la formation et le marché du travail (visé) en fournissant des ressources humaines immédiatement opérationnelles. Ce sont notamment, les métiers d'analyste économique, de chargé de projets, de Gestionnaire de programme économique, et de Cadre intermédiaire de ministères, directions et cellules techniques, nonobstant de nombreuses perspectives de carrières à tous les autres niveaux : financier, fiscal.

✓ Sur les missions

Le programme est pertinent et tient compte des préoccupations des secteurs d'activités socio-économiques ciblés et par conséquent correspond à un besoin réel du monde du travail.

La maquette du programme de la licence est bien présentée et donne un aperçu global sur son orientation économique. L'étudiant formé sera capable :

- D'analyser les enjeux des politiques économiques et leurs conséquences sur le fonctionnement de l'économie (consommation, investissement, financement) ;
- De réaliser des calculs pour fonder des arbitrages et des décisions économiques ;
- D'utiliser l'outil mathématique pour résoudre un problème économique ou de gestion ;
- De traiter et analyser des données quantitatives.

✓ Sur le programme

La formation est organisée semestriellement sur la base d'un volume horaire variant selon les éléments constitutifs (Cours, Travaux dirigés, Travaux pratiques, Travaux personnels) et le volume de crédits.

Elle comporte 4 unités d'enseignement, libellées comme suit :

- UE pour L1 L2 : Économie et Management :
 - ECOMA (111/121/231/241) : Économie (S1, S2, S3, S4) ;
 - ECOMA (112 /122/232/242) : Management (S1 S2 S3 S4) ;
 - ECOMA (113 /123/233/243) : Techniques Quantitative (S1 S2 S3 S4) ;
 - ECOMA (114 /124/234/244) : Monde Professionnel (S1 S2 S3 S4)
- UE pour L3 : Économie appliquée
 - EA351: Théories Économiques (S5) ;
 - EA361 : Économie Internationale (S6) ;
 - EA 352 : Économie du Développement (S 5) ;
 - EA362 : Politiques Publiques (S6) ;
 - EA (353/363) : Techniques Quantitatives (S 5 et S6) ;
 - EA (354/364) : Monde Professionnel (S5 et S6).

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation, constitue notre premier document de référence dans le cadre de la mission d'évaluation, conformément aux procédures d'évaluation des programmes retenue de l'ANAQ- Sup.

✓ Sur la forme

Le rapport d'auto-évaluation soumis à notre appréciation est d'une lecture aisée et facile à exploiter. Il est élaboré suivant le référentiel d'évaluation de l'ANAQ Sup par un comité de pilotage dont les membres sont nommés par l'arrêté rectoral n° 83 Bis du 02 Mai 2014. Le rapport d'auto-évaluation est réparti en six (6) champs d'évaluation et tous ces champs ont été renseignés. L'établissement reconnaît que certains standards n'ont pas été réalisés, et ils correspondent généralement aux faiblesses sur les déficits en locaux et matériels, en personnel d'encadrement pédagogique et la mise en œuvre du programme. Certains passages qui semblaient poser quelques problèmes ont été éclairés au cours des entretiens avec le personnel. Il a été noté aussi l'absence d'une liste énumérative des annexes du rapport d'auto-évaluation.

✓ Sur le fond

Le rapport présente l'offre de formation, ses objectifs, ses forces et faiblesses au regard du référentiel d'évaluation de l'ANAQ-Sup. Parmi ses forces, le rapport met l'accent sur le volet pédagogique à travers l'approche par les compétences. Cependant, la principale faiblesse réside dans le déficit au niveau de la plateforme infrastructurelle et logistique au risque d'être une menace potentielle.

Le rapport donne également un large éclairage sur les activités de l'UFR : l'effectif pédagogique en précisant le quota des non permanents et celui des permanents, la présentation de maquettes, une nouvelle fiche récapitulative du programme enseigné, les efforts de partenariat, les renseignements sur les enseignants et leur mode de recrutement, l'implication

des étudiants dans l'évaluation. Les documents sur le cadre règlementaire nous ont été envoyés par la suite par courrier électronique.

✓ **Sur le programme**

L'examen du programme appelle les remarques suivantes :

- les variations du nombre d'éléments constitutifs (EC) relatifs aux unités d'enseignement par niveau de diplôme obtenu, d'une année à l'autre et selon les différentes maquettes présentées, qui impactent sur le nombre global d'EC ;
- un défaut d'harmonisation des intitulés des UE, des EC, dans les maquettes et les données statistiques : environnement juridique, environnement juridique et professionnel / environnement organisationnel / environnement professionnel / environnement de l'entreprise ;
- Un problème de dimensionnement de l'UE en Techniques Quantitatives et des EC y afférents parmi lesquels l'on peut citer : la Statistique descriptive, la Statistique inférentielle et un module informatique et qui résulte plutôt des efforts d'amélioration et d'adaptation du programme aux mutations de l'environnement socio-économique. C'est aussi, le cas de l'EC « Probabilité » qui pourrait être rapproché des statistiques.
- L'absence de données sur la filière « ingénierie juridique » même si celle-ci est récente ;
- Un éclairage insuffisant sur les options de spécialisations ;
- La non disponibilité de plans de cours pour apprécier la pertinence des améliorations apportées ;
- Une absence de cours de sécurité informatique ou de sécurité des données ;
- L'absence de cours de Droit qui sensibilise sur la protection des données en générale et des données personnelles en particulier ;
- L'absence de stage de découverte ou stage ouvrier en L2 même s'il n'est pas demandé qu'il soit obligatoire, cela permet de préparer l'étudiant aux préoccupations du monde professionnel que les compétences visées en L3 participent à solutionner ;
- L'absence d'un cours de Développement personnel ;
- L'absence de la composante entrepreneuriale pour préparer à l'auto-emploi ;
- Le libellé de l'EC Présence en entreprise n'est pas évocateur, à remplacer par « immersion en entreprise »

Toutefois, il faut souligner quelques problèmes de cohérence entre les maquettes au niveau de certaines données relatives au volume horaire pour l'UE TEC du semestre1 (30h et non 40h) et au montant des crédits correspondants pour l'UE Techniques quantitatives (crédits :7 au lieu de 9), l'UE Économie (crédits : 8 au lieu de 9).

- Les UE ont toutes des plans de cours et des syllabi. Ils font l'objet d'évaluations régulières. Celles-ci doivent obéir à une logique d'ajustements périodiques (tous les trois ans) pour tenir compte des observations des parties prenantes. Actuellement il y a eu des réajustements du volume horaire, du montant des crédits, et dans la dénomination des éléments constitutifs.
- La non prise en compte d'un cours de démographie qui semble important pour des économistes ;
- L'ouverture sur les TIC insuffisamment pris en charge dans le programme.

3. Description de la visite sur site

✓ Organisation et déroulement de la visite

La visite de l'institution constitue la deuxième étape de l'évaluation externe. Elle fait suite à l'étude du rapport d'auto-évaluation établi par l'institution ou par le programme d'étude et constitue l'une des bases majeures qui oriente la proposition de décision que les experts font à l'ANAQ-Sup.

Arrivés sur les lieux un peu aux environs de 09 h, nous avons commencé le programme de la mission par une visite de contact et de courtoisie au Recteur de l'établissement.

Après avoir sacrifié aux formalités d'usage de présentation et d'échanges entre le staff, à savoir : le Recteur, le Secrétaire général, le Responsable de l'UFR et notre équipe d'Experts, le président a exposé brièvement l'objet de notre mission et décrit l'agenda prévu pour la journée.

Une première séance de travail a eu lieu dans la salle de conférence du Rectorat. Ont assisté à cette réunion, les experts évaluateurs de l'ANAQ-Sup, le Directeur de la CIAQ, le Directeur de l'UFR et deux enseignants du département Économie. Après un tour de table pour les présentations, le président de l'équipe d'experts a décliné les objectifs de la mission et présenté l'agenda de la journée qui s'est déroulée en quatre étapes :

- la réunion avec le comité de pilotage ;
- la série d'auditions avec les acteurs du programme (PER, PATS, étudiants) ;
- la visite des installations ;
- la réunion de restitution en début d'après-midi dans le bureau du recteur.

Après avoir pris congé du Recteur, nous avons tenu une réunion avec le Comité de pilotage. L'accueil et le déroulement de cette séance de travail avec le Comité de pilotage, traduit bien le sens de l'engagement et de responsabilité de chacun des membres du comité présents, affichant clairement la volonté de jouer pleinement la carte de la transparence en vue des enjeux sur l'avenir de l'établissement.

Le rapport d'auto évaluation a fait l'objet d'échanges approfondis autour de la finalité et du contenu du programme avec un descriptif complet des activités de l'UFR, son modèle de gestion inclusif depuis la chaîne de valeurs, jusqu'aux innovations pédagogiques.

Le Comité de pilotage, qui a été notre principal point focal, a été désigné par un arrêté interne rectoral n° 83 Bis du 02 Mai 2014. La liste et leurs références d'identification ont été jointes en annexe. Le Comité comprend neuf membres:

- deux représentants du PER
- deux représentants de la CIAQ dont le directeur de la cellule ;
- un représentant du Recteur, président le Comité de pilotage ;
- le chef du Département d'Économie ;
- le Responsable pédagogique, assurant le secrétariat du comité ;
- deux étudiants.

L'accueil et le déroulement de cette séance d'entretien avec le Comité de pilotage, traduit bien le sens de l'engagement et de responsabilité de chacun des membres du comité présents, affichant clairement la volonté de jouer pleinement la carte de la transparence en vue des enjeux sur l'avenir de l'établissement.

Le directeur de l'UFR ECOMIJ, responsable du Comité de pilotage de l'auto-évaluation du programme a présenté l'UFR et le programmes. Il a passé en revue l'ensemble du programme et les aménagements effectués, les maquettes, la nouvelle fiche-programme, les objectifs, les standards, les éléments constitutifs, l'effectif pédagogique en précisant le quota du personnel enseignant permanent (11) et des enseignants non permanents vacataires (16) (les CV et le mode recrutement), la chaîne de valeurs basée sur un haut sens du professionnalisme, l'intégrité, la rigueur, la crédibilité, le système d'organisation de l'UFR, le système de recrutement du personnel, l'implication des étudiants et les efforts de partenariat sanctionnés par la signature de six conventions.

L'effectif global des étudiants de l'UFR s'élève à 1176 recrues. S'agissant de l'encadrement, 04 nouvelles recrues sont attendues pour venir renforcer le personnel pédagogique.

Il a terminé son exposé en soulignant quelques faiblesses :

- l'absence d'un chef de service administratif (PATS) ;
- l'absence d'un directeur adjoint de l'UFR (le volet pédagogique) ;
- l'absence d'un chef de service de la documentation ;
- le poids de l'encadrement externe sur le système de l'enseignement : celui est pris en charge à près de 80% par les enseignants non permanents (contractuels)

Les experts ont émis des observations sur :

- la liste des sigles à compléter dans le rapport d'auto-évaluation,
- La cohérence des éléments constitutifs du programme d'enseignement ;
- Les risques relatifs au niveau d'encadrement externe du programme d'enseignement ;

- La nécessité d'intégrer d'autres modules tenant compte de l'environnement (sociologie, démographie, développement durable,..) ;
- La surveillance des sessions d'examens.

L'équipe d'experts a tenue par la suite une série d'entretiens avec :

- des enseignants ;
- des chefs de départements en économie, en management ;
- des PATS
- d'un groupe d'étudiants.

L'entretien avec les étudiants a révélé des besoins de certains logiciels dans la formation aux TIC, des besoins de faire des stages car ceux qui ont pu être réalisés résultent généralement d'initiatives personnelles des apprenants.

L'entretien avec les enseignants a montré une très grande motivation malgré des conditions de travail assez difficiles. Ils s'acquittent de leur volume statutaire et font des tâches administratives et des heures complémentaires en assurant les travaux dirigés sans réclamer une contrepartie financière.

Du côté des PATS, le même amour et l'abnégation au travail bien fait ont été notés malgré un effectif très réduit (deux personnes) qui se relayent en cas d'empêchement.

Après la pause-déjeuner, l'équipe d'experts a effectué une visite guidée des locaux et des infrastructures sous la conduite du chef de département. Ce qui nous a donné l'occasion de constater une absence de bureaux physiques pour les enseignants du département abritant le programme faisant l'objet de l'évaluation. Cela contraste avec le dévouement du personnel qui ne s'est presque pas plaint des conditions difficiles de travail, préférant s'en accommoder et s'adapter. L'équipe d'experts a constaté l'octroi de modules provenant du « FESMAN » et devant servir en partie à régler le problème des bureaux aux enseignants.

La visite de terrain a permis de constater que la salle des professeurs sert en même temps de bureaux aux enseignants.

Les experts ont été agréablement surpris par la richesse et la qualité des ouvrages de la bibliothèque de l'UADB, sur les modules enseignés complétée par la possibilité d'accès à d'autres ouvrages via un abonnement à une base de données numériques.

Mais en attendant, la salle de lecture qui est dotée d'équipements de connexion (une dizaine d'ordinateurs environ) semble étroite ou encombrée et mal climatisée.

Dans tous les sites visités par l'équipe d'évaluateurs, il a été constaté l'absence de bouches d'incendie et d'extincteurs. Les quelques extincteurs qui sont dans certains bâtiments présentent des dates de prochaine vérification programmée, largement dépassées. Les infrastructures sont composées entre autres de :

- deux salles de cours d'une capacité de 150 places au 1er et au rez-de-chaussée du bâtiment principal consacré à l'UFR Économie (L1 L2) ;
- une salle de Travaux Dirigés de 75 places ;

- un grand amphithéâtre de 200 places au plafond en décomposition ;
- une salle des professeurs car ils n'ont pas de bureaux individuels ;
- la bibliothèque et la salle de lecture ;
- l'indication à distance d'autres salles de classes.

✓ **Les constats issus de la visite des locaux :**

- Un déficit en locaux en équipements :
 - Le manque de bureaux des professeurs, l'absence d'armoires ou casiers personnels, des chaises, les toilettes en séparant systématiquement et partout celles des filles de celles des garçons, le plafond du grand amphithéâtre, la climatisation insuffisante et souvent défectueuse dans les salles de cours, le matériel d'extinction des incendies absent dans la plupart des locaux et dont la date de mise à jour est largement dépassée, les nombreuses tables abîmées des salles de classe, salle de lecture de la bibliothèque assez encombrée, manque de rideaux et d'armoires et un problème de vidéo. Il importe de souligner enfin l'absence de laboratoire de recherche dans l'enceinte de l'établissement.
 - La forte dispersion des locaux du fait de la faible occupation de l'espace est visible car sur 54 Ha de surface attribués à l'université, en fait de l'avis du Recteur, une proportion de 50% a bien été construite.

Un manque d'effectif au service de la scolarité :

- Au niveau pédagogique : il semble que les cahiers de charge du chef de département et du responsable de formation qui ont été définis récemment par l'autorité supérieure (le Recteur), ne sont pas encore signés ;
- Au niveau administratif, nous avons noté la mise en œuvre de plusieurs procédures mais nous n'avons pas eu connaissance de l'existence d'un manuel de procédures
- Un effort notable est fait par le BAIO pour améliorer l'information des étudiants par la mise à disposition de fascicules ou livrets (guide de l'étudiant, guide LMD, fiche diplôme etc..). Des efforts sont également faits pour aider les étudiants à la recherche d'emploi (exemple : mise à disposition d'une fiche d'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation etc.)
- L'existence de points focaux de la Cellule université / entreprise dans chaque UFR est notée;
- La mission n'a pas constaté une organisation de la maintenance des équipements informatiques proche du programme pour optimiser les ressources et assurer la continuité du service ;

La visite a pris fin aux environs de 17 heures.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

La licence Économie Appliquée est régulièrement déroulée au sein de l'UADB depuis l'année académique 2006-2007 années de démarrage du programme. Cependant il a subi diverses évolutions, avec une délocalisation partielle à Ngoudiane, de 2007 à 2008, dans le cadre d'un projet de l'université, intitulé « porter le savoir », puis un retour à Bambey.

Toujours est-il qu'un nouveau programme a été adopté en 2008-2009 avec des exigences nouvelles pour mettre en œuvre le système « L.M.D. » (Licence, Master, Doctorat), conformément aux décrets ministériels de l'enseignement supérieur pris en application des directives de l'UEMOA.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de connaissances et de compétences et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail (grandes entreprises, institutions financières et administration publique). Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme s'appuie sur un personnel enseignant permanent et une forte équipe de professionnels. La préparation au marché du travail fait l'objet d'activités pédagogiques spécifiques. Dès le départ, le programme est axé sur la formation aux métiers de l'Économie, du Management et de la Finance, avec la spécialisation en troisième année.

Des moyens sont mis en œuvre pour répondre au besoin du marché du travail. Comme exemples nous pouvons citer :

- les travaux du comité conseil;
- les stages dont la plupart résulte d'initiatives des étudiants;
- les Actions Terrain Encadrées;
- la proportion de cours dispensés par les professionnels;
- l'adaptation continue des programmes de formation,
- l'organisation d'ateliers en techniques de rédaction des CV et lettres de motivation, et initiation à l'entretien d'embauche, au réseautage en L3;
- La conception de projet professionnel via le cours de Projet Personnel (ppp),
- les cours en technique des exposés et des enquêtes de terrain.

Les objectifs de formation et d'apprentissage du programme établis en concertation avec le milieu socio-économique, ont été passés en revue au cours des séminaires sur la révision des programmes. A cet effet le personnel enseignant et de recherche est sollicité à plusieurs niveaux : à l'élaboration et la révision des maquettes, à la révision des programmes par des séminaires organisés tous les trois ans ou aux visites techniques initiées par la Cellule Université-Entreprise, à l'auto-évaluation des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'UADB dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), ainsi que des instances statutaires de décision au sein des UFRs (conseil d'UFR) et des départements (Conseil de département). Les instances pédagogiques comme administratives se réunissent régulièrement et les décisions sont connues de toutes les composantes de l'UADB.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme de la Licence en Economie Appliquée de l'UADB est élaboré par les enseignants du département à travers le Conseil de département. La participation des PER au processus décisionnel est règlementée par des arrêtés de nomination, des notes décisionnelles etc....

Les étudiants sont également conviés aux conseils d'UFR élargis.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'UADB dispose d'une cellule Interne d'assurance Qualité (CIAQ) qui est chargée de veiller aux respects des normes académiques pour les programmes de formation. A cet effet des évaluations formelles des enseignements ont démarré avec les auto-évaluations des formations. Les résultats des évaluations sont exploités et utilisés pour améliorer les programmes de formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme répond aux standards LMD. Les syllabi validés par les instances compétentes sont disponibles et consultables sur la plateforme LMDPRO de l'UADB.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme permet d'acquérir le socle de connaissances théoriques et pratiques de base nécessaires à une formation en économie appliquée pour répondre aux besoins du marché du travail. Le programme de par son orientation et sa mise en œuvre se préoccupe de l'insertion de l'étudiant au marché du travail. Un réel effort est fait dans l'évaluation des enseignements.

Dans le cadre des projets professionnels les étudiants sont initiés très tôt à la mise en situation à travers des « Actions Terrains Encadrées ». Ils sont formés à la création d'entreprise, au management de projet, au leadership et au développement personnel.

L'UADB a prévu des mesures pour garantir, sur plusieurs années, la stabilité du corps enseignant : les contrats d'engagement ; les mesures incitatives comme le lancement de la construction d'une cité des enseignants, le renforcement envisagé des avantages financiers etc....

En outre le programme est régulièrement évalué.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les maquettes, les dépliants du programme ainsi que les conditions d'obtention des diplômes académiques sont réglementées et disponibles pour les acteurs de la LEA. Ceci est codifié dans la Charte des examens de l'UADB (chapitre 5)

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les taux de réussite sont satisfaisants et tourne autour de 99%. Ceci s'explique par la mise à niveau des nouveaux bacheliers, remédiation, préparation aux examens coaching ou tutorat etc. On note par ailleurs un bon taux d'encadrement au niveau du programme par les permanents et des vacataires professionnels

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Le corps enseignant du Département est de 14 enseignants permanents (5 en économie, 5 en management et 4 en droit). Ils sont complétés par des vacataires dont une bonne partie est expérimentée. L'expérience d'enseignement est décrite dans le CV et vérifiée au cours de la séance de recrutement. Les qualifications scientifiques du PER engagé dans le programme d'études sont appréciées dans les critères de sélection dans le cadre de la procédure de recrutement. Dans ses recrutements, le Département privilégie la valeur scientifique des candidat(e)s. Des contrats de vacations sont proposés aux vacataires. Le PER est compétent comme l'atteste les profils des postes et les résultats des évaluations des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

Cette répartition est définie dans les statuts des enseignants du supérieur. Cependant il n'existe aucune indication concrète sur la répartition du temps de travail entre les activités de recherche, de prestations de services et d'administration.

Il y a cependant un déficit de personnel enseignant permanent (11). L'UADB s'attèle à résorber ce déficit.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.**

Les enseignants qui interviennent dans le programme bénéficient de la mobilité des enseignants du supérieur et arrivent aussi à séjourner dans des laboratoires extérieurs pour des collaborations dans le domaine de recherche. Il est à noter l'intervention de certains dans les programmes de formation des autres universités.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s****Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des dépliants disponibles à l'UADB. La sélection est faite par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (Via Campusen) selon des critères définis par l'UFR ECOMIJ.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'y a pas de mesures discriminatoires entre les hommes et les femmes. Seul le critère du mérite est appliqué aux étudiants. L'égalité des chances est un principe fondamental appliqué sur le plan pédagogique et social, de l'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des apprentissages, avec un relevé des statistiques des différentes promotions par année et par cycle de formation

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Dans les faits, les diplômés de cette Licence peuvent continuer leur formation dans les autres établissements d'enseignement supérieur. Certains établissements ont accepté les étudiants pour poursuivre la formation ; FASEG (6) UGB (4), ENA (1), ENSETP (2) et Étranger (2).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le système d'encadrement est composé d'un ensemble de sessions de formation depuis la L1 jusqu'à la L3 (session de mise à niveau, de préparation aux examens et le tutorat).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

La cellule Université Entreprise joue le rôle d'interface entre l'UADB et le milieu professionnel pour faciliter l'insertion des diplômés dans le marché du travail. Les résultats obtenus par cette cellule sont satisfaisants car tous les diplômés de deux promotions ont trouvés du travail. Il faut reconnaître cependant que la tâche n'est pas facile à cause de l'absence de structures d'accueil dans la région. Cependant d'importants efforts sont en train d'être fournis avec la mobilisation de toute la communauté universitaire qui accompagne la cellule.

L'on peut citer la création d'une cellule Université Entreprise pour servir d'interface avec le milieu professionnel, la signature de six accords de partenariat et d'autres en cours, le lancement d'une nouvelle application par la CIAQ pour créer une base de données.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux :

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'UFR s'est fixée comme mode de fonctionnement la mutualisation de toutes les ressources. Le programme ne dispose pas de ressources financières propres.

L'UADB dispose d'équipements dont la liste a été jointe en annexe du rapport et d'une surface foncière confortable pour abriter l'ensemble des vastes chantiers prévus dans son

agenda. Le problème des locaux paraît moins lancinant du fait en particulier du PGF Sup et d'une parfaite maîtrise de ses besoins en infrastructures et en ressources humaines. Aussi la pérennisation de ses moyens par la recherche de fonds supplémentaires pour y faire face, reste une préoccupation qui mobilise l'institution toute entière. Un signal fort doit être donné pour prévenir les impacts de la massification projetée des effectifs de l'UADB.

Appreciation globale sur le standard: ATTEINT

5. Points forts du programme

La mission a constaté des points forts du programme objet de la présente évaluation, notamment :

- Un corps enseignant jeune, disponible et ouvert;
- Un cadre réglementaire et législatif assez complet et bien renseigné.
- Un bon taux d'encadrement constituant un élément positif pour une formation professionnalisante dans un contexte caractérisé par un tissu socio-économique peu développé et où l'emploi demeure un problème ;
- L'engagement du personnel enseignant dans la recherche de stage et le placement des étudiants dans le circuit productif ;
- Le sentiment d'appartenance noté auprès des acteurs rencontrés et une certaine fierté des apprenants vis à vis du programme de la LEA ;
- Une volonté d'innovation est lisible dans la mise en œuvre du programme ;
- La bibliothèque est bien fournie (plus de 1600 ouvrages) et un accès à des ressources documentaires numériques ;
- Des innovations pédagogiques illustrées par les trois procédures d'évaluation périodiques, outre les séminaires de renforcement pédagogiques du personnel d'encadrement ;
- Des efforts importants sont faits pour le marketing de l'université en général et de la licence LEA en particulier (brochure d'information mise à la disposition des étudiants, portail de l'université) ;
- Le personnel administratif technique et de service fait preuve d'une grande passion pour leur travail et d'une disponibilité dans la mise à disposition des documents demandés ;
- Le cadre de l'UADB est bien aménagé sur 54 ha avec des espaces verts.

6. Points faibles du programme

La mission a constaté quelques points faibles à savoir :

- Un manque de bureaux pour les enseignants ;
- L'existence de procédures diverses est un avantage mais qui n'occulte point l'absence d'élaboration d'un manuel de procédures ;
- L'insuffisance du personnel d'encadrement permanent et du personnel administratif pour le service de la scolarité ;
- Des toilettes sans indication de séparation homme/femme ;
- Le plafond du grand amphithéâtre qui commence à céder;
- Une faiblesse du tissu socio-économique de la ville de Bambey et ses environs constituant un problème qui impacte la professionnalisation du programme ;
- Un problème de cohérence dans le volume horaire attribué aux UE et EC au niveau des maquettes qui requièrent une amélioration continue ;
- Un problème de cohérence dans les statistiques fournies tant dans le suivi des effectifs que du niveau d'encadrement ;
- Un problème de cohérence et d'harmonisation des intitulés des EC entre les maquettes, les données statistiques, les évaluations des enseignements ;
- Au niveau pédagogique, la signature dans les délais des cahiers de charge du chef de département et du responsable de formation ;
- Au plan financier, le besoin de ressources financières complémentaires pour réaliser le programme d'investissement et de renforcement du personnel d'encadrement.

7. Appréciations générales du programme

Le programme de la Licence LEA répond globalement aux objectifs de l'institution et est caractérisé par son originalité et la dynamique d'innovation pédagogique. La maquette est conforme aux standards du système LMD. Les difficultés de la mise en œuvre de la professionnalisation liées à l'environnement socio-économique de Bambey et de Diourbel faible en offres de stages pour les étudiants ont pu être palliées par l'approche projets dans les enseignements. Toutes fois, ces projets ne sont pas visibles sur la maquette. Le programme a fortement bénéficié des équipements du programme de financement du PGF-Sup. Il gagnerait à trouver des mécanismes de pérennisation du bon niveau actuel de son plateau technique.

8. Recommandations à l'établissement

Le programme de la Licence Économie Appliquée est marqué par une innovation de par son orientation double compétence et professionnalisante. Les acteurs du programme sont dans une bonne dynamique de qualité malgré des conditions de travail difficiles. La jeunesse des acteurs du programme et leur ouverture, constituent des atouts sur lesquels l'UADB peut s'appuyer pour lever les obstacles à son développement. Toutefois l'équipe des experts formule les recommandations suivantes :

- Inclure dans le programme un cours de démographie ;
- Améliorer la qualité de service de l'accès internet ;
- Séparer les toilettes hommes et femmes ;
- Vérifier régulièrement les extincteurs ;
- Affecter des bureaux aux enseignants ;
- Corriger les imperfections au niveau des infrastructures qui semble-t-il, ne font pas encore l'objet d'une réception définitive ;
- Faire observer par les services compétents les actions de contrôle pour anticiper notamment avec le bâtiment de la future bibliothèque, et éviter ces manquements graves à la sécurité des étudiants et du personnel ;
- Intégrer dans la formation d'autres enseignements en informatique, en développement du personnel, en audit etc...
- Renforcer le PATS par un recrutement ;
- Renforcer le personnel enseignant ;
- Continuer dans la dynamique actuelle et développer des accords de partenariat avec les entreprises implantées dans la région voire au niveau international.

9. Proposition de décision

Au regard des différents éléments du rapport d'auto-évaluation et de la visite sur site, les experts proposent à l'unanimité:

L'accréditation

Annexes

Liste des personnes rencontrées

- Mr Alassane SY Directeur CIAQ
- Mr Madické Mbodj NDIAYE enseignant
- Mr Alpha DIA enseignant,
- Mr Tidiane NDIAYE Directeur UFR
- Mr Souleymane Astou DIAGNE enseignant,
- Mme Suzanne MBENGUE Assistante,
- Mme Marie Hélène MBALLO CSP,
- Mr Matar FAYE étudiant en L3
- Mr Mamadou Mamoune MBENGUE étudiant en L3
- Mr Mohamet CISSOKHO étudiant en L3
- Mr Ahmed Cheikh Tidiane DIAKHATE étudiant en L3
- Mr Yerim MBODJ étudiant en L3